

Compte rendu sommaire de la réunion du Conseil Municipal du 14 Juin 2018

L'an deux mil dix-huit, le quatorze JUIIN à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de LA REORTHE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean Claude AUVINET.

Date de convocation : 8 Juin 2018

PRÉSENTS : AUVINET Jean Claude, MERLET Serge, FORTIN Christophe, GROLEAU Magalie, BRIENS Guillaume, DASSOT Maryline, MAUME Simone, PUAUD Hélène, RENOUE Paule, SOULARD Anne-Lise, TETRAULT Maryse

EXCUSÉS : BENIT Julien, COULAIS Jérôme, GAUTRON Julien,

Secrétaire de séance : FORTIN Christophe

Nombre de conseillers : En exercice : 14

Présents : 11

Votants : 11

Au cours de sa séance du 14 Juin 2018, le Conseil Municipal a :

- désigné comme Secrétaire de séance Monsieur Christophe FORTIN,
- approuvé le compte rendu de la réunion du 31 Mai 2018.

1. Contrat Territoire Région :

➤ Demande de subvention pour l'aménagement du centre-bourg (voies d'accès et zones de stationnement des écoles)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a approuvé le projet d'aménagement extérieur du nouveau groupe scolaire et accueil périscolaire, approuvé le plan de financement prévisionnel qui s'élève à 193 201.50 € HT tel que présenté dans la délibération, sollicité l'aide de la Région dans le cadre du Contrat Territoire Région et donné l'autorisation à Monsieur le Maire pour entreprendre les démarches nécessaires auprès de la Région et à signer toutes pièces relatives à ces décisions.

2. Point sur l'avancée du projet de construction du groupe scolaire et accueil périscolaire

Le Conseil Municipal a pris acte de l'avancée du projet de construction du groupe scolaire et accueil périscolaire (attribution des marchés, permis de construire).

3. Contrat Vendée Territoire :

➤ Demande de subvention au titre de l'enveloppe de voirie

Le Conseil Municipal, à l'unanimité a approuvé le projet de travaux de grosses réparations de la voirie sur l'année 2018, approuvé le plan de financement prévisionnel qui s'élève à 69 329 € HT tel que présenté dans la délibération, sollicité l'aide du Département dans le cadre du Contrat Vendée Territoire et donné l'autorisation à Monsieur le Maire pour entreprendre les démarches nécessaires auprès du Département et à signer toutes pièces relatives à ces décisions.

4. Compte rendu des décisions prises dans le cadre des délégations accordées au Maire

Le Conseil Municipal a pris acte des décisions prises dans le cadre des délégations accordées au Maire concernant les différents devis engagés, le recrutement d'un CDD pour accroissement temporaire d'activité et l'exercice du droit de préemption urbain.

Fait à la Réorthe, le 21 Juin 2018

Le Maire, Jean-Claude AUVINET

